

L'engagement de la France dans la lutte contre le terrorisme

Sources : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/11/04/la-france-se-bat-contre-le-separatisme-islamiste-jamais-contre-islam> ;
<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/10/16/declaration-du-president-emmanuel-macron-suite-a-lattentat-de-conflans-sainte-honorine> ;
<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/10/29/declaration-du-president-emmanuel-macron-apres-lattaque-terroriste-de-nice> ;
<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/11/10/conference-de-presse-conjointe-sur-la-reponse-europeenne-a-la-menace-terroriste> ;
<https://eduscol.education.fr/cid74050/la-declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789.html> ; <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/11/03/attentat-terroriste-de-vienne-declaration-du-president-emmanuel-macron-depuis-lambassade-dautriche-en-france>

Les événements

« Depuis plus de cinq ans et les attentats de Charlie Hebdo, la France fait face à une vague d'attentats perpétrés, au nom d'un Islam qu'ils dévoient, par des terroristes. Plus de 300 femmes et hommes, des policiers, des militaires, des enseignants, des journalistes, des dessinateurs, des Juifs, un prêtre, des jeunes assistant à un concert ou prenant un verre en terrasse, des enfants devant une école, de simples citoyens, ont été lâchement assassinés sur notre sol. Et ces derniers jours, un attentat, qui heureusement n'a pas fait de victime, a à nouveau visé les locaux de Charlie Hebdo ; un professeur d'Histoire-Géographie, Samuel Paty, a été décapité ; à Nice, deux femmes et un homme ont été assassinés dans une église » (Lettre du Président Emmanuel Macron à la rédaction du Financial Times, 04-11-2020)

Les attentats de 2015

- 7 janvier 2015 : le siège de l'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo* est attaqué dans la matinée par deux hommes lourdement armés, à Paris dans le 11^e arrondissement. Bilan : douze personnes sont tuées par balles, dont deux policiers et quatre dessinateurs du journal par les frères Kouachi
- 8 janvier 2015 : Amedy Coulibaly, proche des frères Kouachi, tue par balle une policière municipale et blesse grièvement une autre personne
- 9 janvier 2015 : au matin, lourdement armé, Amedy Coulibaly, prend en otage les clients d'un Hyper Cacher à Paris : pendant la prise d'otages, quatre clients sont tués
- 13 novembre 2015 : 130 personnes perdent la vie dans plusieurs fusillades et explosions qui ont lieu à Paris et à Saint-Denis, près du Stade de France lors d'un attentat terroriste multisite qui vise des bars et une salle de spectacle, le Bataclan, où se déroulait un concert de rock et où des otages ont été exécutés, plus une autre brasserie à proximité d'une autre salle de spectacle, et le Stade de France, donc au total six lieux différents sont ciblés par les terroristes - l'attentat le plus meurtrier de l'histoire en France

Et les suivants ...

- 14 juillet 2016 : 86 personnes sont tuées et plus de 400 blessées, en soirée, à Nice, lorsqu'un camion fonce sur la foule massée sur la promenade des Anglais après le feu d'artifice
- 26 juillet 2016 : le père Jacques Hamel est assassiné dans son église de Saint-Etienne-du-Rouvray, à Rouen, alors qu'il célèbre une messe à 9 heures en présence d'un couple de paroissiens et de trois religieuses
- 11 décembre 2018 : le marché de Noël de Strasbourg est la cible d'un attentat : durant plusieurs heures le centre-ville est bouclé par Cherif Chekatt. Bilan : cinq personnes perdent la vie et 11 autres sont blessées

Une escalade d'attentats terroristes contre la France depuis octobre 2020

- 16 octobre 2020 : un professeur de collège, Samuel Paty, est assassiné, décapité à Conflans-Sainte-Honorine par une attaque terroriste suite à des pressions et à des menaces après avoir montré à ses élèves les vignettes du journal satirique *Charlie Hebdo* sur le prophète Mahomet :
- 29 octobre 2020 : à la veille des fêtes de la Toussaint, une attaque au couteau à Nice fait trois morts – dont deux femmes et un prêtre – à la basilique Notre-Dame
- 29 octobre 2020 et 11 novembre 2020 : la ville de Djeddah, en Arabie Saoudite, fait l'objet de deux attentats contre un vigile du consulat de France blessé par une attaque au couteau, et contre des diplomates occidentaux, dont ceux de France, lors d'une cérémonie commémorant l'armistice du 11 novembre au cimetière non musulman de la ville, par une attaque à l'engin explosif qui a causé plusieurs blessés, respectivement

La réponse française : le rappel des principes républicains et l'appel à la résilience

- La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 :

Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

- Le principe de laïcité inscrit dans la loi du 9 décembre 1905 et le respect de tous les cultes
- L'appel à la résilience (force morale; qualité de quelqu'un qui ne se décourage pas, ne se laisse pas abattre, *TLFi*)

La réponse française : le rappel des principes républicains et l'appel à la résilience

*« Il n'y a pas de hasard si ce soir, c'est un enseignant que ce terroriste a abattu, parce qu'il a voulu abattre la République dans ses **valeurs**, les **Lumières**, la possibilité de faire de nos enfants d'où qu'ils viennent, qu'ils croient ou qu'ils ne croient pas, quelle que soit leur religion, d'en faire des citoyens **libres**. Cette bataille, c'est la nôtre, et elle est existentielle »*
(16 octobre 2020)

*« Ce sont nos **valeurs**, que chacun puisse croire ou ne pas croire, mais que chaque religion puisse s'exercer. [...] Si nous sommes attaqués, une fois encore, c'est pour les **valeurs** qui sont les nôtres, pour notre goût de la **liberté**, pour cette possibilité sur notre sol de croire librement et de **ne céder** à aucun esprit de terreur»* (Déclaration du 29 octobre 2020)

*« Je le dis avec beaucoup de clarté une fois encore aujourd'hui : **nous n'y céderons rien** »*
(Déclaration du 29 octobre 2020)

*« Mais je veux dire ce soir de manière très claire : **ils ne passeront pas**. »* (Déclaration du 16 octobre 2020)

*« A maintes reprises, le peuple de France s'est levé pour dire qu'il **ne cédera rien** de ses **valeurs**, de son **identité**, de son imaginaire. Rien de ces **droits de l'Homme** qu'un jour de 1789, il proclama pour le monde. »* (Lettre du Président Emmanuel Macron à la rédaction du Financial Times, 04-11-2020)

La réponse française : l'appel à l'unité

*« **Ils ne nous diviseront pas.** C'est ce qu'ils cherchent, et nous devons nous tenir tous **ensemble**, citoyennes et citoyens. Et j'appelle l'ensemble de nos compatriotes, dans ce moment, à **faire bloc**, à être **unis** sans aucune distinction quelle qu'elle soit car nous sommes d'abord et avant tout des citoyens **unis** par des mêmes **valeurs**, une histoire, un destin. Cette **unité** est indispensable. »*
(Déclaration du 16 octobre 2020)

*« En France, il n'y a qu'une communauté, c'est la **communauté nationale**. Je veux dire à tous nos concitoyens, quelle que soit leur religion, qu'ils croient d'ailleurs ou qu'ils ne croient pas, que nous devons dans ces moments nous **unir** et **ne rien céder à l'esprit de division**. [...] Fermeté et **unité**, telle est la ligne que nous devons suivre aujourd'hui et que nous continuerons de suivre demain. »*
(Déclaration du 29 octobre 2020)

La réponse française : la lutte armée contre le terrorisme

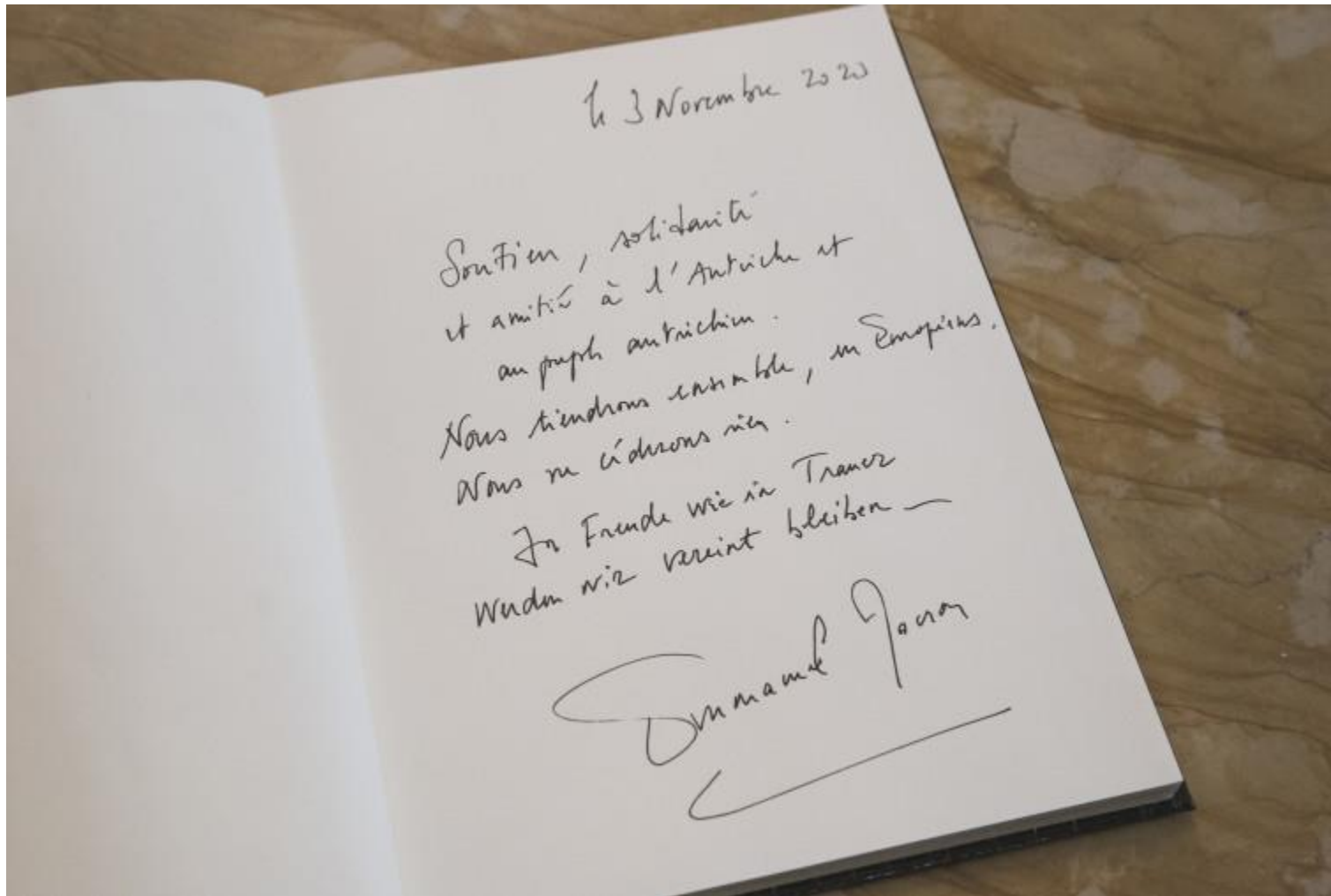
- L'engagement de la France dans la lutte contre les groupes terroristes dans les territoires où ceux-ci sont installés (le Sahel)
- Une plus grande mobilisation dans le cadre de l'opération Sentinelle, au niveau national, de 3 000 à 7 000 militaires
- Un doublement des forces de sécurité chargées de contrôler les frontières, de 2 400 à 4 800, pour lutter contre la menace terroriste, les trafics et l'immigration illégale

La réponse européenne à l'attentat terroriste de Vienne du 2 novembre 2020 selon E. M.

- Le rappel aux racines européennes de liberté, de culture, de valeurs partagées

*« Et je pense que cette attaque n'a rien d'innocent. Elle dit aussi la volonté de nos ennemis de s'attaquer à ce qu'est l'Europe. Cette terre de **libertés**, de **culture** et de **valeurs**. Et donc **nous ne céderons rien**. [...] [N]ous ferons tout, en Européens, pour nous tenir **ensemble**, combattre ce fléau qu'est le terrorisme, et **ensemble avancer sans rien céder d'aucune de nos valeurs** » (Déclaration du Président de la République depuis l'Ambassade d'Autriche, 3 novembre 2020)*

La réponse européenne à l'attentat terroriste de Vienne du 2 novembre 2020 selon E. M.



La réponse européenne à la lutte contre le terrorisme lors de la conférence de presse conjointe sur la réponse européenne à la menace terroriste du 10 novembre 2020

« *[B]âtir ensemble la **réaction commune** à ces attaques terroristes, marquée, d'une part, par la **solidarité européenne** après les attentats de Paris, Conflans, Nice et Vienne, mais aussi par une conscience claire que la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent pèse sur tous les pays européens. [...] [N]ous avons besoin d'une **réponse commune, coordonnée et rapide** » (Propos liminaires du Président de la République à l'occasion de la conférence de presse conjointe sur la réponse européenne à la menace terroriste, 10 novembre 2020)*

La réponse européenne à la lutte contre le terrorisme selon E. M. – 1

- Un travail intergouvernemental pour améliorer la sécurité, la coordination
- La mise en œuvre complète et rigoureuse de l'arsenal des mesures dont l'Europe s'est dotée après les attentats de 2015 par le développement des bases de données communes, la coopération entre les polices des pays membres, l'échanges d'informations, le renforcement du dispositif pénal, le parachèvement du dispositif dit PNR, mais aussi par des bases de données rapidement reliées entre elles pour empêcher toute faille de sécurité, de sécurité à la frontière extérieure ou dans l'un des Etats membres

La réponse européenne à la lutte contre le terrorisme selon E. M. – 2

- La lutte contre la propagande terroriste et les discours de haine sur Internet

*« Internet est un espace de **liberté**. Nos réseaux sociaux aussi. Mais cette **liberté** n'existe que s'il y a une **sécurité** et que si elle n'est pas le refuge de ceux qui bafouent nos **valeurs** ou cherchent à endoctriner avec des idéologies mortifères. »*

(Propos liminaires du Président de la République à l'occasion de la conférence de presse conjointe sur la réponse européenne à la menace terroriste, 10 novembre 2020)

- L'adoption immédiate d'un règlement sur le retrait des contenus terroristes d'Internet dans un délai d'une heure depuis leur diffusion
- La proposition, début décembre, d'une nouvelle législation pour lutter contre la diffusion des discours de haine, dans la suite de la directive dite DSA (Directive (UE) 2019/790 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique)

La réponse européenne à la lutte contre le terrorisme selon E. M. – 3

- La protection et la sécurisation des frontières extérieures de l'UE
 - La refonte de l'espace Schengen pour regarder aux liens entre l'immigration clandestine et le terrorisme (renvoi à l'attentat de Nice)
 - La réforme de l'espace Schengen pour renforcer la sécurité des frontières extérieures de l'Union européenne, pour améliorer les mécanismes d'évaluation du fonctionnement de Schengen, en sanctionnant ceux qui ne respectent pas leurs obligations, pour renouveler la gouvernance de cet espace afin d'y englober l'ensemble des politiques concernées en matière de frontières, d'asile, de migrations, de sécurité intérieure
- « *Réformer Schengen, c'est permettre la **liberté en sécurité.*** » (Propos liminaires du Président de la République à l'occasion de la conférence de presse conjointe sur la réponse européenne à la menace terroriste, 10 novembre 2020)
- La proposition de mettre en place un véritable Conseil de sécurité intérieure